

# PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH  
LA TERRASSE

---

Année 2026



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes



# SOMMAIRE

---

1. PRÉAMBULE.....	3
2. VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF .....	4
3. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE.....	5
4. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT .....	6
5. VALEURS ÉDUCATIVES.....	13
6. JOURNÉES TYPES, ORGANISATION DES PROGRAMMES .....	16
7. L'ÉQUIPE .....	17
8. LE SUIVI DES STAGIAIRES .....	20
9. ANNEXES.....	24

# PRÉAMBULE



## LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN

Située entre Grenoble et Chambéry, la vallée du Grésivaudan est encadrée par les massifs de Chartreuse et de Belledonne. La communauté de communes regroupe 43 communes. Creuset d'industries pionnières, le Grésivaudan reste une terre d'innovation accueillant aujourd'hui des activités industrielles de pointe qui en font l'un des pôles d'excellence économique de l'Isère. La qualité de vie offerte par son environnement naturel et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité.

### 43 COMMUNES



#### CHIFFRES CLÉS



**105483**  
HABITANTS



**676 KM<sup>2</sup>**



**37106**  
EMPLOIS (source INSEE 2020)



**42000 HA**  
DE FORÊT, SOIT PLUS  
DE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE



**6** STATIONS  
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



LES **2** SEULES  
STATIONS THERMALES  
DE L'ISÈRE

# VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

---

- ❖ **Assurer la protection et la sécurité physique, affective et morale des mineurs**
  - ❖ **Le droit aux loisirs**
    - ❖ **Contribuer au développement et à l'épanouissement des mineurs**
  - ❖ **Favoriser le vivre ensemble à travers la mixité sociale, l'accueil d'enfant en situation de handicap, et la lutte contre les discriminations**
  - ❖ **Contribuer au développement de la citoyenneté des mineurs, en s'appuyant sur les principes de la laïcité républicaine et sur l'éducation à l'environnement**
- ❖ **Inscrire son action éducative dans la durée, en favorisant la stabilité et la formation continue des équipes d'encadrement**
- ❖ **Contribuer au développement du territoire et favoriser les relations partenariales**

# DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

## Implantation de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs intercommunal à La Terrasse accueille des enfants âgés de 3 à 13 ans durant les mercredis et les vacances scolaires. L'accueil de loisirs a une capacité maximale de 50 places. 20 places sont réservées aux 3-5 ans, 20 places sont réservées aux 6-9 ans et 10 places sont réservées aux 10-13 ans. Des vases communiquant sont possibles entre les 30 places réservées pour les 6-13 ans.

L'accueil de loisirs intercommunal à La Terrasse est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire de 8h à 18h et durant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et d'été de 8h à 18h.

L'accueil de loisirs intercommunal à La Terrasse est fermé durant les vacances scolaires de décembre, les trois premières semaines d'août et les jours fériés.

## Les locaux

L'accueil de loisirs à La Terrasse est situé au 117, route du lac 38660 LA TERRASSE. Il est composé de deux locaux.

Le premier local est l'école maternelle. Au sein de cet établissement, nous avons à notre disposition :

- Un espace WC pour les enfants âgés de 3 à 5 ans ;
- Une salle d'activité pour les enfants âgés de 3 à 5 ans ;
- Un dortoir ;
- Un espace WC pour les enfants âgés de 6 à 13 ans et pour les adultes ;
- Le réfectoire ;
- Un espace de rangement ;
- Deux cours extérieures clôturées.

Le deuxième local est la Maison des Associations. Au sein de ce lieu, nous avons à notre disposition :

- Un bureau pour la direction ;
- Deux salles d'activités pour les enfants âgés de 6 à 13 ans ;
- Un espace WC pour les enfants âgés de 6 à 13 ans ;
- Un chalet de stockage ;
- Le parc municipal clôturé et ses structures de jeu.

De plus, nous avons accès aux différentes structures municipales qui sont :

- Le city stade ;

- Le terrain de pétanque ;
- Le parc de jeux ;
- Le terrain de football ;
- Le skate parc ;
- Le petit bois à côté de l'école maternelle qui est ombragé

## DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT

Les mercredis, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants selon trois possibilités :

- Journée complète
- Matin + repas
- Après-midi

Par conséquent, l'accueil du matin se fait entre 8h et 9h30 les mercredis en journée. Pour les enfants en demie journée l'accueil se fait entre 13h30 à 14h. L'accueil du soir se fera entre 17h et 18h.

Durant les vacances scolaires, les familles peuvent inscrire leurs enfants uniquement à la journée complète. Avec un accueil du matin de 8h à 9h30 et un accueil du soir de 17h à 18h.

Chaque enfant sera accompagné directement, par ses parents, auprès de ses animateurs référents en un lieu de vie permanent. Ceci, permettra de sécuriser l'enfant et d'accueillir sa famille dans de bonnes conditions.

### Les accueils

L'accueil du matin se fera en douceur avec différents espaces de jeux mis en place comme dessin, jeu de société, jeu de construction, coin lecture, ... Il est important d'agencer le lieu d'accueil de façon à ce qu'il soit un lieu agréable et chaleureux de détente et de repos. Ce temps d'accueil est aussi un moment où les animateurs doivent être disponibles auprès des parents pour créer du lien, pour recueillir des renseignements sur leur enfant, être à l'écoute de leurs inquiétudes et les rassurer, répondre à leurs questions et leur présenter le déroulement de la journée et des activités.

L'accueil du soir se fera de manière échelonnée. Sur ce temps, les enfants peuvent jouer librement en intérieur et en extérieur, sous la surveillance d'un animateur. C'est un moment qui va permettre aux animateurs de communiquer des informations sur la vie du centre aux parents, de transmettre les informations nécessaires pour le lendemain, de faire un retour aux parents sur la journée de leur enfant et de restituer les vêtements des enfants. Il est primordial que l'animateur soit disponible et établisse le contact avec les parents.

Pendant ces deux périodes, les enfants seront en temps libre à travers différents pôles d'activités organisés par les animateurs en intérieur et en extérieur. L'animateur ne laisse pas les enfants jouer seul, il joue avec eux ! Ce n'est pas un temps de surveillance mais un temps d'observation pour comprendre le fonctionnement du groupe et être pertinent sur les actions mises en place tout au long de la journée.

## Les activités

Les activités proposées doivent répondre aux buts pédagogiques (objectifs généraux et opérationnels) énoncés dans le Projet Educatif Loca et du projet pédagogique. Celles-ci doivent concilier à la fois un esprit ludique et pédagogique.

Les activités mises en place devront prendre en considération l'âge et le développement des enfants. Toutefois, rien n'empêchera de proposer des activités susceptibles de regrouper des enfants d'âges différents. Alternier quotidiennement les activités sportives et les activités manuelles et artistiques, permettra de prendre en considération le rythme de vie des enfants en étant très attentifs à leur fatigue et en agissant en conséquence.

Certaines demi-journées sur les mercredis et petites vacances seront laissées libres dans la conception. Il est important de laisser la place aux envies des enfants. Ils viennent à l'accueil de loisirs pour passer de bonnes vacances et pour qu'ils puissent exprimer leurs souhaits, leurs envies. Les activités qui le nécessitent devront être préparées à l'avance par l'équipe d'animation lors des réunions de préparation en s'appuyant sur les fiches techniques d'activités et en confectionnant des modèles.

Les plannings d'activités seront affichés et à disposition de chaque parent pour qu'il puisse les consulter. Ils y retrouveront les journées à thème, les projets, les sorties, et les activités et informations particulières.

## Les Mercredis

Désormais, afin de pouvoir proposer des temps de vie quotidienne et des activités de plus en plus adaptés aux besoins de chaque enfant, nous avons fait le choix de séparer le groupe des 6-13 ans en 2 groupes distincts, les 6-8 ans et les 9-13 ans. Chaque groupe est encadré par 2 à 3 animateurs en fonction des effectifs, a sa propre salle et son propre planning d'activités. Nous avons fait le choix de changer nos méthodes de travail et la conception de nos plannings d'activités.

L'objectif est de tendre à impliquer les enfants dans le choix des activités qu'ils vont effectuer à l'accueil de loisirs, à avoir une marge de liberté dans la construction de leurs journées tout en continuant de leur proposer des activités diverses et variées s'adaptant à chacun.

Désormais les mercredis, les activités sont préparées le jour J en fonction des envies des animateurs et des enfants dans le but de s'adapter au mieux aux besoins de chacun et au contexte et ressenti de la journée (conditions météorologiques, fatigue ou excitation des enfants...) Néanmoins, pour s'assurer de la mise en place d'activités variées et pensées, les animateurs ont préparé des activités de « secours » qu'ils peuvent piocher dès qu'ils le souhaitent.

Cependant, lors de la réunion de préparation, l'équipe d'animation prépare les journées « spéciales » avec des thèmes particuliers, des grands jeux, des journées 3-13 ans ou des sorties.

A partir de 9h30, dans tous les groupes, les animateurs regroupent les enfants pour faire l'appel, présenter la journée et prendre une petite collation. Un dialogue est instauré entre les enfants et les animateurs pour les rassurer, les mettre en confiance et leur permettre de s'exprimer sur les sujets qui leurs tiennent à cœur. Ce temps de discussion doit également permettre aux animateurs de proposer des activités aux enfants, ou aux enfants de proposer leurs souhaits d'activités aux animateurs.

## Les Vacances scolaires

Lors de la réunion de préparation l'équipe pédagogique choisira les différentes activités à caler sur le planning de la semaine en se souciant d'alterner des activités manuelles, créatives, sportives, culturelles, d'expression, de logique, de découverte, tout en respectant les rythmes et les envies des enfants, Il n'y a pas d'obligation de participation aux activités mais l'enfant doit rester sous la responsabilité de l'animateur.

### La posture de l'animateur pendant l'activité

Pendant l'activité, l'animateur adopte une posture à la fois bienveillante, dynamique et attentive. Il se positionne comme un facilitateur, créant un climat de confiance et de respect, tout en encourageant la participation active de chacun. À l'écoute des besoins du groupe, il sait s'adapter aux rythmes et aux personnalités, tout en maintenant un cadre clair et sécurisant, indispensable au bon déroulement de l'animation. L'animateur joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de l'activité. Sa posture englobe aussi ses comportements, son langage, et sa manière d'interagir avec le groupe. La posture de l'animateur est un équilibre entre autorité, écoute et dynamisme. Elle doit inspirer confiance, donner envie de participer, et garantir un cadre où chacun se sent bien.

### La vie collective

Afin d'impliquer les enfants dans les tâches de la vie collective du centre, chaque enfant, sur la base du volontariat sera amené à participer à différentes tâches de la vie quotidienne :

- Lors de la collation et du goûter, les enfants qui le souhaitent servent leurs copains et rangent la collation et le goûter avec l'aide d'un animateur.
- Lors du repas de midi, sur chaque îlot, un les enfants participent aux différentes tâches, avec l'aide d'un animateur, telles que : le nettoyage des tables, le débarrassage, la distribution des fromages et dessert et le balayage.

### Le repas : moment de convivialité et de plaisir partagé

Lors de ce moment, l'équipe pédagogique a fait le choix d'organiser un seul service durant lequel les enfants ont le choix de manger avec leurs camarades afin de développer les objectifs suivants :

- Responsabiliser les enfants ;
- Renforcer le lien social entre eux ;
- Respecter leur envie d'émancipation ;
- Faciliter l'entraide

Les enfants sont installés au réfectoire par groupe : 3 tables adaptées pour les 3/5 ans, 2 îlots pour les 6/8 ans (ou 6/9 ans pendant les vacances), 1 îlot pour les 9/13 ans (10/13 ans pendant les vacances). Les animateurs mangent avec les enfants, en se répartissant sur les espaces. La physionomie de l'espace de restauration permet aux enfants de s'installer tout en respectant leur envie d'être avec tels ou tels copains et d'être sous la vigilance d'un adulte.

L'animateur sera attentif aux différents régimes alimentaires des enfants, en prenant connaissance de son listing. Il incitera l'enfant à goûter à l'entrée et au plat principal sans forcer et obliger l'enfant à manger.

## Déroulement du repas et rôle de l'animateur

Désormais, suite à notre changement de fournisseurs de repas, nous avons dû repenser l'organisation et le déroulement de ce temps. Maintenant, pour chaque ilot : les enfants récupèrent eux-mêmes leurs assiettes, couverts, verres et pains puis vont s'installer. Les animateurs aident les enfants si besoin et s'installent pour manger avec eux.

Les animateurs des 6/8 ans et 9/13 ans se répartissent sur les grandes tables avec leur groupe, de manière diffuse. Les animateurs des 3/5 ans se placent sur les petites tables rondes avec les petits, avec 1 animateur par table. Ils seront chargés de superviser le bon déroulement du repas.

Les enfants se lèvent pour aller se servir eux-mêmes l'entrée et le plat (amenés par la direction sur des tables de service prévues à cet effet). Pour le fromage et le dessert, soit ils vont se servir, soit un enfant s'occupe de la distribution pour son ilot. Quand la plupart des enfants a fini de manger, les enfants peuvent se resservir s'ils le souhaitent en fonction des quantités restantes.

Durant le repas, l'animateur veille au partage des différents éléments de repas, gère le timing, accompagne et aide les enfants si besoin. C'est aussi un temps durant lequel les animateurs animent leur table, créent des espaces de discussions et impliquent les enfants dans le partage des tâches de la vie collective.

Une fois le repas terminé, les enfants vident leurs assiettes dans les poubelles de table, débarrassent leurs couverts et leurs déchets et nettoient les tables de leur ilot.

Une fois que tout le monde a terminé, un animateur propose un jeu de sortie de table afin de permettre aux enfants de quitter la salle de cantine de manière ludique et échelonnée. Quelques enfants restent avec un de leur animateur dédié pour passer le balai, les autres sont récupérés par le reste de l'équipe d'animation. Ils passent aux toilettes, se lavent les mains, s'habillent et se rangent. Les grands quittent la cantine par la porte d'entrée de l'école maternelle et rejoignent leur salle/cour, les petits vont dans la cour pour un petit temps libre avant le temps calme et temps de sieste.

## Le bruit

Le moment du repas étant un moment privilégié, une sensibilisation au bruit, dans le réfectoire, a été proposée ultérieurement par les animateurs auprès des enfants. En effet, l'environnement sonore des structures où évoluent les enfants atteint des niveaux suffisamment élevés pour qu'ils fassent l'objet d'actions de prévention, afin de limiter les conséquences pour la santé. Par conséquent, différentes animations ont été menées afin de sensibiliser et d'informer les enfants aux effets du bruit et différents outils ont été mis en place pour atteindre cet objectif.

## Le temps calme et le temps libre

A la fin du repas les enfants 3/5 se préparent pour un petit temps à l'extérieur pour pouvoir décharger l'énergie cumulée pendant le repas. Pendant un quart d'heure les enfants ont le droit de courir, jouer, se défouler dans la cour de l'école maternelle.

Une fois rentrés dans la salle et après le passage aux toilettes les enfants se regroupent dans le coin lecture et un animateur va raconter une petite histoire de retour au calme pour tout le monde. A la fin de l'histoire les enfants sont séparés en deux groupes : un groupe qui fait la sieste et l'autre qui part en temps calme.

L'animateur de la sieste accompagne les enfants dans le dortoir et il va créer une ambiance propice à l'endormissement. Une fois que les enfants se sont endormis, l'animateur rejoint le

groupe tout en restant vigilant à la sieste. La sieste est proposée à tous les enfants qui en auraient besoin, cependant si au bout d'une trentaine de minutes l'enfant ne parvient pas à s'endormir il pourra rejoindre le groupe. Les enfants à la sieste se réveillent de manière autonome et échelonnée et ils rejoignent le groupe.

L'animateur du temps calme reste dans la salle d'activité et propose aux enfants des pôles d'activités calmes comme la lecture, dessins, jeux de société, origami...

Une fois que le temps calme a eu lieu, le groupe part sur un temps libre, celle-ci est une période plus intense où les enfants pourront, en intérieur ou en extérieur, se défouler. Les animateurs mettront à la disposition des enfants des jeux intérieurs tels que la dinette, Kapla, lego, ... ou des jeux extérieurs tels que les ballons, badminton, cerceaux, échasses etc...

Pour le groupe des 6-13 ans, au retour de la cantine, les enfants se préparent pour un temps libre à l'extérieur pour pouvoir décharger l'énergie cumulée pendant le repas. Durant ce temps les enfants ont le droit de courir, jouer, se défouler dans le parc de la maison des associations.

Une fois rentrés dans la salle l'animateur du temps calme reste dans la salle d'activité et propose aux enfants des pôles d'activités calmes comme la lecture, dessins, jeux de société, origami...

Une fois que le temps calme a eu lieu, les animateurs mettent en place un rassemblement pour expliquer aux enfants le déroulement de l'après-midi et ils démarrent les activités prévues au planning.

### La sieste

Suite au temps de repas, nous proposons un temps de défoulement à l'extérieur d'environ 15-20 minutes.

Une fois rentrés, les enfants vont récupérer leur doudou et leur sucette, et vont s'installer sur un tapis. Nous leur proposons un temps de lecture, ou selon leurs envies, un temps d'histoires contées d'environ 15 minutes.

Dès que l'histoire se termine, les enfants sont invités à aller à la sieste ; nous appelons les enfants qui y sont inscrits et nous proposons aux autres, s'ils le souhaitent ou en ont le besoin, de rejoindre le dortoir pour y participer également.

Les enfants se rendant dans le dortoir passent aux toilettes, et vont dans le lit indiqué par leur prénom. Habituellement nous mettons en route la « boîte à histoires » avec une histoire choisie par les enfants.

Généralement les enfants s'endorment à la fin de l'histoire. Si ce n'est pas le cas, nous les invitons à rester au moins 30min en relaxation, avec leur doudou, une musique calme et une lumière apaisante. Ce qui ne dérange en aucun cas ceux qui se sont déjà endormis.

Les enfants ne s'étant pas endormis peuvent ou non (suivant leur besoin) sortir du dortoir avec l'animateur.

Un roulement de 15minutes s'installe alors pour les animateurs afin d'aller voir régulièrement le dortoir jusqu'à ce que le dernier enfant se lève de lui-même.

Nous réveillons les enfants uniquement si besoin, ou vers 16h pour qu'ils prennent le gouter avec les autres, ces réveils sont anticipés de façon à ne pas paraître trop brusque pour l'enfant.

Si des enfants ne souhaitent pas aller à la sieste, un coin « repos » est installé dans la salle avec des lits, des coussins, des couvertures et des objets de temps calme (balles de massages, livres, cartes yoga...).

### **L'accueil des enfants en situation de handicap et des enfants porteurs d'un PAI**

La loi pose les principes suivants : la non-discrimination et l'accès de tous à tout, en particulier aux droits communs. Par conséquent, tous les enfants sont acceptés à l'accueil de loisirs du moment que le parent en fait la demande. Bien évidemment, il peut y avoir de réelles difficultés à cet accueil et cela pourra nécessiter de gros efforts d'organisation néanmoins surmontables.

La direction demandera aux parents de remplir un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) et fixeront un rendez-vous afin d'échanger sur les soins à apporter à l'enfant. Si la famille est d'accord, la direction pourra prendre contact avec l'équipe médicale le cas échéant. Ainsi, l'enfant pourra être accueilli dans les meilleures conditions possibles par l'équipe pédagogique. Un suivi et un échange régulier seront mis en place entre les parents et l'équipe pédagogique.

Si l'enfant accueilli demande un encadrement particulier et plus lourd que d'habitude pour l'équipe d'animation, la direction fera le choix de recruter un animateur supplémentaire. Celui-ci pourra accompagner l'enfant en situation de handicap tout au long de la journée et améliorera le bien-être de l'enfant.

La direction sollicitera les animateurs tout au long de l'année à se former à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

### **Les familles au sein de l'accueil de loisirs**

Les familles sont un public privilégié de l'accueil de loisirs. Il est important que l'équipe pédagogique intègre les familles dans la vie de la structure. Une communication via les plannings et les échanges sur les temps d'accueil sera mise en place pour que les familles soient au courant de ce que vivent leurs enfants durant la journée. Un retour leur sera fait sur la programmation mais également une discussion pourra être entamée sur leur enfant au sein de la vie de l'accueil de loisirs.

En fin de séjour ou d'année scolaire ou en fin de projet, des temps de partage avec les familles seront organisés par l'équipe pédagogique et les enfants. Ces temps permettent de mettre en valeur ce qu'ont pu faire les enfants sur la structure mais aussi de rencontrer et d'échanger avec les familles sur des moments moins formels.

Plusieurs temps conviviaux seront mis en place tout le long de l'année sous forme de « Café-parents » et/ou « Apéro-parents ». Ces temps seront préparés par l'équipe de direction en collaboration avec l'assistante administrative qui sera également présente pour répondre à tous types de question. Nous invitons les parents à nous rejoindre autour d'un pot convivial avant d'aller chercher les enfants, ou après les avoir déposés. L'intention est de créer du lien avec les familles pour rendre plus facile la communication et les impliquer dans la vie du centre de loisirs, grâce notamment, à la mise à disposition d'une boîte à idées.

### **Les réunions de préparation**

Une réunion de préparation est organisée quelques jours avant le début de chaque période de mercredis et avant chaque période de vacances scolaires avec l'ensemble des animateurs. Outre le fait qu'elle permette aux animateurs d'élaborer leur projet d'activités, cette réunion est, également, un moyen de prendre contact avec l'équipe et de transmettre les objectifs à travers le projet pédagogique. Ce sera, aussi, l'occasion pour les animateurs stagiaires de

prendre connaissance des objectifs qu'il leur faudra atteindre. L'équipe de direction a fait le choix de proposer deux temps bien distincts au sein de cette journée. Le premier temps est un temps de réflexion pédagogique qui dure toute la matinée et le deuxième temps est la préparation des plannings d'activité.

Pour l'équipe de direction, il est primordial d'instaurer ce temps de réflexion pédagogique afin de donner la possibilité aux animateurs de continuer à se former, de continuer à s'interroger et à se positionner en tant qu'animateur. Cela permet d'aborder différents sujets afin de faire évoluer le projet de fonctionnement et d'atteindre les objectifs pédagogiques.

L'équipe de direction prépare ces réunions de préparation en amont car elles demandent un temps de réflexion dans la décision des objectifs à atteindre et de la mise en place des moyens proposés aux animateurs pour les atteindre.

Ces réunions sont aussi un moyen de transmettre à toute l'équipe les points importants pour un bon déroulement de l'accueil. Nous abordons, à l'aide de différents outils pédagogiques (voir annexe), différents sujets : sécurité incendie, déplacement à pieds, déplacement en bus, déplacement en minibus, mise en place des ateliers cuisine et les échantillons, la procédure pour les sortie baignade (voir annexe), canicule, Vigipirate, etc....

### **Les réunions d'informations et de bilan**

Durant les vacances, chaque semaine (lundi et jeudi), deux réunions sont mises en place avec l'équipe pédagogique. Elles sont d'une durée d'une heure environ afin de ne pas alourdir davantage la journée de travail. Ces réunions permettent de faire un retour de la journée ou de la semaine avec les animateurs et de transmettre les informations nécessaires pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. De plus, ces réunions sont des moments opportuns pour discuter avec toute l'équipe pédagogique du projet pédagogique. De cette manière, l'équipe de direction peut amener les animateurs à réfléchir à leurs actions pour savoir si elles sont en lien avec le projet pédagogique. Ensemble, nous évaluons et réajustons les actions pour qu'elles répondent aux objectifs du projet pédagogique

### **L'évaluation**

L'évaluation a pour objet d'analyser les écarts entre les intentions du groupe, les intentions pédagogiques et la réalité du fonctionnement., Suite à chaque période d'accueil l'équipe permanente s'appuie sur différentes modalités telles que l'observation des enfants, les bilans d'équipe, les retours des familles, ainsi que l'analyse des activités mises en place, afin de vérifier la cohérence entre les objectifs éducatifs et les actions réalisées afin d'ajuster les pratiques éducatives et d'améliorer la qualité de l'accueil."

### **Les suivis individuels**

Une rencontre avec les animateurs de l'équipe des mercredis et la direction sera mise en place une à deux fois par an pour faire le point. C'est un moment privilégié où les animateurs peuvent s'exprimer en toute confiance. Cela leur permet de faire une analyse et un retour sur leur expérience de travail. C'est aussi un moment privilégié où le directeur peut faire un retour sur le travail de l'animateur afin de le valoriser mais aussi de le faire progresser.

En s'appuyant sur la convention internationale des droits de l'enfant, entrée en vigueur en France le 6 septembre 1990, c'est le mineur qui est d'abord placé au cœur des intentions éducatives. Et autour de lui gravitent les objectifs secondaires en réponse aux problématiques sociétales, et plus particulièrement du territoire.

Dans ce sens, notre démarche consiste à mettre au centre de nos pratiques des actions en lien avec chaque objectif pédagogique, pour offrir un cadre rassurant, cohérent et commun.

Elle favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'émancipation des enfants, leur permettant de trouver leur place dans le collectif, tout en impliquant activement les familles.

Aussi, l'aménagement des espaces est réfléchi pour permettre aux enfants de se mouvoir librement, d'expérimenter et de vivre pleinement la vie au centre de loisirs.

Cette démarche soutient ainsi les objectifs pédagogiques suivants en s'appuyant sur les principes de l'éducation populaire :

## ➤ **Assurer la protection et la sécurité physique, affective et morale des mineurs**

- ✓ Mettre en place un cadre clair, commun et sécurisant adaptés aux besoins de chacun.
- ✓ Permettre aux enfants d'identifier et d'exprimer leurs émotions et leurs besoins.
- ✓ Assurer le respect de chacun ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition.
- ✓ Prendre en compte les différents rythmes et besoins des enfants en mettant en place des espaces de vie distincts afin de leur garantir un accompagnement et un soutien physique et affectif.
- ✓ Encourager les enfants dans un climat bienveillant

## ➤ **Le droit aux loisirs**

- ✓ Encourager l'enfant à expérimenter, à découvrir et à explorer en mettant en place un cadre ludique.
- ✓ Proposer des activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques innovantes permettant aux enfants d'élargir leurs centres d'intérêt.
- ✓ Proposer des activités permettant aux enfants :
  - d'exprimer leur créativité, leurs opinions, leurs émotions et de partager leurs passions.
  - de développer leur motricité, leur imagination, leur esprit critique et leurs compétences.
- ✓ Assurer l'accès aux loisirs à chaque individu en acceptant les différences de chacun
- ✓ Encourager l'enfant à développer sa capacité de prise de décision en lui permettant de choisir ses activités de loisirs en fonction de ses envies

## ➤ **Contribuer au développement et à l'épanouissement des mineurs**

- ✓ Encourager l'enfant à essayer, à se tromper, à comprendre tout en lui offrant un cadre sécurisant et affectif à travers la pratique de ses activités.
- ✓ Accompagner l'enfant face à ses erreurs en favorisant la prise de conscience de ses actes et en l'impliquant dans une démarche de réparation adaptée

➤ **Favoriser le vivre ensemble à travers la mixité sociale, l'accueil d'enfant en situation de handicap, et la lutte contre les discriminations**

- ✓ Apprendre à se respecter soi-même et à respecter les autres en acceptant les différences de chacun.
- ✓ Mettre en lumière des valeurs telles que le respect, la coopération, la solidarité, la tolérance à travers divers temps d'activités.
- ✓ Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- ✓ Proposer des actions visant à créer du lien en mélangeant des publics différents (passerelle entre ALSH et multi-accueil, inter-centre, échange avec une maison de retraite, ...).
- ✓ Initier des temps communs entre les tranches d'âge au sein de la structure.
- ✓ Encourager les enfants à reconnaître les efforts, les progrès et les réussites de leurs pairs dans un climat bienveillant.
- ✓ Garantir un partage équitable des tâches de la vie quotidienne
- ✓ Garantir une prise en charge de qualité des enfants à besoins spécifiques grâce aux différentes interventions de notre référente inclusion auprès des enfants ainsi que des équipes
- ✓ Favoriser la relation avec les familles en mettant en place des temps d'échanges conviviaux ainsi que du partage d'outils pédagogiques et en communiquant avec eux en toute transparence.

➤ **Contribuer au développement de la citoyenneté des mineurs, en s'appuyant sur les principes de la laïcité républicaine et sur l'éducation à l'environnement**

- ✓ Sensibiliser les enfants à adopter des habitudes éco-citoyenne (gaspillage alimentaire, tri des déchets, recyclage...) au sein de l'accueil de loisirs ainsi que dans leur foyer.
- ✓ Sensibiliser les enfants à la découverte et au respect de la faune et de la flore.
- ✓ Ouvrir les consciences sur l'impact de leurs gestes.
- ✓ Proposer des sorties locales (de la commune à la région).
- ✓ Respecter le principe de laïcité, adopter une posture de neutralité, accueillir chaque enfant sans distinction en favorisant le respect et la tolérance, et permettre à chacun de s'exprimer librement dans un climat d'écoute, de confiance et de non-jugement.

➤ **Inscrire son action éducative dans la durée, en favorisant la stabilité et la formation continue des équipes d'encadrement**

- ✓ Permettre à l'équipe d'animation de mettre en place des projets avec leur public
- ✓ Favoriser le travail d'équipe et la coopération entre les différents acteurs
- ✓ Garantir la formation des équipes sur des sujets tels que le handicap, l'inclusion, la pédagogie...
- ✓ Adapter sa pratique en fonction des publics
- ✓ Permettre aux équipes de participer à des temps de réunions collectives ainsi qu'à des analyses de la pratique afin d'assurer la communication et le développement personnel de chacun.

➤ **Contribuer au développement du territoire et favoriser les relations partenariales**

- ✓ Travailler en collaboration avec les autres accueils de loisirs intercommunaux.
- ✓ Exploiter le réseau artistique, culturel, sportif et associatif du territoire.
- ✓ Développer des partenariats avec des prestataires de proximité.
- ✓ Saisir les opportunités locales pour enrichir les activités proposées aux enfants.
- ✓ Mettre en place des projets en lien avec son territoire
- ✓ Découvrir son territoire à travers des activités ludiques

➤ **Favoriser l'émancipation et l'autonomie de l'enfant**

- ✓ Accompagner l'enfant dans l'acquisition des gestes du quotidien, favorisant son autonomie tant à l'accueil de loisirs que dans son cercle familial.
- ✓ Responsabiliser l'enfant durant les temps d'activités et de sortie.
- ✓ Prendre en considération les différents rythmes et besoins des enfants et les accompagner à observer et respecter ceux de leurs pairs
- ✓ Valoriser l'enfant en reconnaissant ses efforts, ses progrès et ses réussites.

# JOURNÉE TYPE

## ORGANISATION DES PROGRAMMES

### Le projet annuel des mercredis et des vacances scolaires

L'équipe pédagogique fait le choix de ne pas proposer de thématiques spécifiques sur les périodes des mercredis ou durant les petites vacances pour permettre de réaliser des animations diverses et variées. Les animateurs se sentent plus libres de laisser parler leur créativité et imagination.

Toutefois, il est possible d'organiser une ou plusieurs journées avec un fil rouge selon les envies des enfants et les objectifs des animateurs.

L'équipe pédagogique ne se ferme pas la porte non plus si elle souhaite proposer des semaines à thématiques durant certaines périodes.

### Les projets des animateurs

Les projets d'animation mis en place par les animateurs permanents et vacataires sont un outil central dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs de La Terrasse. Leur finalité est de proposer aux enfants et adolescents des activités cohérentes, structurées et adaptées à leurs besoins, en lien avec les valeurs portées par l'équipe d'animation.

Ces projets visent à favoriser le développement global de l'enfant et à encourager la participation active des enfants dans la vie de l'accueil

L'élaboration des projets d'animation est à charge de l'équipe d'animation. En passant par les différentes étapes soit l'analyse du contexte (âge des enfants, période de l'année, attentes des familles, ressources humaines, matérielles, financières), la définition des objectifs spécifiques (en lien avec les besoins repérés et les finalités pédagogiques), la conception des activités (choix des activités, modalités d'animation, calendrier, répartition des rôles dans l'équipe) et la prévision des moyens (matériel, espaces, partenariats éventuels.)

Une fois validé, les projets sont mis en œuvre de façon collective par l'équipe d'animation. La cohésion et la communication entre les animateurs sont essentielles pour garantir une continuité pédagogique et un bon déroulement des activités

En 2026 différents projets seront mis en place à l'accueil de loisirs

-Un partenariat durable est mis en place avec la bibliothèque municipale, des petits groupes d'enfants vont, dès qu'ils le souhaitent, passer la matinée autour des livres et des jeux de société. Ils peuvent emprunter des jeux et des livres qu'ils peuvent explorer au centre de loisirs. Nous sommes également invités à participer à des événements particulier (par exemple, un escape game).

-D'autres partenariats continuent également avec plusieurs de nos prestataires réguliers : nos accompagnateurs moyenne montagne, *Montagne Nature et Hommes*, pour toutes nos sorties

« nature et découverte », la compagnie « Un air d'aventure » pour des projets musicaux et théâtraux, et l'association « Par Monts et Dragons » pour développer l'imaginaire autour du jeu de rôle.

-Chez les grands, un projet autour des fruits et légumes, du potager et du jardinage est mis en place sur les mercredis par notre animateur permanent.

-Chez les petits, durant les mercredis de la première période de l'année, le projet « Le jeu c'est du sérieux » continue dans le cadre de la formation BPJEPS de notre animatrice permanente.

### Les projets intercommunaux

La Communauté de Communes Le Grésivaudan gère 5 accueils de loisirs. Les équipes de direction ont à cœur de créer des projets intercommunaux pour plusieurs raisons :

- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire ;
- Permettre aux enfants de rencontrer des enfants venant de milieux de vie différents ;
- Permettre aux animateurs de se rencontrer ;
- Favoriser la cohésion d'équipe que ce soit au niveau des animateurs ou des enfants.

Pour cela, les équipes de direction essaient de mettre en place 1 à 2 projets dans l'année où les 5 accueils de loisirs intercommunaux participent. Ces projets peuvent se faire sur une journée ou une semaine.

Les équipes de direction mettent aussi en place une fois par an une journée dite « Rassemblement animateurs » proposée à tous les animateurs des 5 accueils de loisirs intercommunaux. Le contenu de cette journée est varié : jeux, débats, point réglementation, point RH, informations sur la CCG, etc. Cette journée a pour objectifs de permettre aux animateurs des 5 accueils de loisirs d'avoir une conduite commune ; de transmettre des apports pédagogiques avant la saison estivale ; d'avoir une vision globale des structures enfance jeunesse de la communauté de communes et de son employeur.

Pour finir, les accueils de loisirs à La Terrasse, Tencin et Les Adrets ont, également, à cœur de développer les échanges entre leurs groupes d'enfants. Des projets ou des sorties en communs sont organisés de manière régulière durant les vacances scolaires. Cela permet aux enfants et aux animateurs de rencontrer d'autres personnes et de créer du lien et une cohésion de groupe.

## L'ÉQUIPE

### La directrice

- ✓ La directrice décline le projet éducatif en projet pédagogique. Elle est le garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- ✓ La directrice veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi qu'au fait que les mesures d'hygiène soient respectées.

- ✓ La directrice est animatrice, formatrice, gestionnaire et coordinatrice. Elle est l'interlocutrice principale avec la Direction Départementale de la Cohésion sociale et des autorités. Elle a pour mission de gérer les relations avec les différents acteurs du séjour (enfants, parents, animateurs, personnels de la structure, prestataires extérieurs, intervenants).
- ✓ La directrice est la seule responsable du centre, elle doit toujours avoir le contrôle des différentes situations. Elle est au courant de la présence de chacun (enfants et adultes) à tout moment.
- ✓ Son rôle est également de gérer l'équipe d'animateur et d'avoir vis-à-vis d'eux une démarche formatrice. Cohérente, elle oriente les choix et elle est un soutien moral et pratique pour l'équipe.
- ✓ Elle gère la communication avec les parents et la Communauté de Communes Le Grésivaudan pendant le séjour.
- ✓ Elle assure la partie technique concernant le budget, la comptabilité et l'économat.
- ✓ Elle peut participer à l'animation.

### La directrice adjointe

- ✓ La directrice adjointe rédige le projet pédagogique en collaboration avec la directrice. Et l'équipe d'animation. Elle veille, en collaboration avec la directrice, au respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- ✓ La directrice adjointe veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi qu'au fait que les mesures d'hygiène soient respectées.
- ✓ La directrice adjointe est animatrice, formatrice et coordinatrice. Elle a pour mission, en collaboration avec la directrice, de gérer les relations avec les différents acteurs du séjour (enfants, parents, animateurs, personnels de la structure, prestataires extérieurs, intervenants).
- ✓ La directrice adjointe a pour mission de gérer le recrutement de l'équipe d'animation et d'animer cette équipe.
- ✓ Son rôle est de mettre les animateurs dans les meilleures conditions de travail afin que les animateurs puissent proposer aux enfants un séjour à la hauteur de leur souhait tout en suivant la ligne de conduite qu'est le projet pédagogique.
- ✓ Son rôle est également de gérer l'équipe d'animateur et d'avoir vis-à-vis d'eux une démarche formatrice. Cohérente, elle oriente les choix et elle est un soutien moral et pratique pour l'équipe.
- ✓ La directrice adjointe, est également l'assistante sanitaire de la structure.

## L'animateur

- ✓ Il est tout d'abord, un modèle pour les enfants. Il se doit donc d'avoir une attitude exemplaire et il n'est en aucun cas un copain.

Il est le maître d'œuvre de toutes les animations, grands jeux, veillées...

- ✓ Il doit veiller à la sécurité physique, affective, morale et matérielle des jeunes ; être à leur écoute pour les aider à réaliser leur projet et déceler d'éventuels problèmes ; être force de proposition à travers leur projet d'activité et également sur les temps informels. Il est tenu d'arriver sur le centre avec un vivier d'idées, de petits jeux, de chansons...
- ✓ Il travaille en équipe (communication, collaboration, respect, prise d'initiative...).
- ✓ Il associe les enfants à l'animation de la vie quotidienne, suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, besoins, capacités et rythmes de chacun.
- ✓ Il doit aimer son travail, prendre du plaisir à faire partager ses connaissances, son expérience, sa joie de vivre et être en accord avec le projet pédagogique.
- ✓ Il a aussi un rôle formateur à avoir auprès des animateurs stagiaires.
- ✓ Il doit être en accord avec le projet pédagogique de la structure.

## L'animateur permanent

- ✓ Il a les mêmes prérogatives que l'animateur.
- ✓ Il est un repère pour les enfants et les familles.
- ✓ Il est un appui pour ses collègues de travail que ce soit dans le fonctionnement ou dans la formation.
- ✓ Il est un relai entre la direction et ses collègues de travail.

## L'animateur stagiaire

- ✓ Il est avant tout un animateur à part entière. Il a donc les mêmes droits et mêmes devoirs qu'un autre animateur.
- ✓ Il bénéficie d'un suivi de formation particulier avec l'équipe de direction.
- ✓ Il peut avoir un tuteur au sein de l'équipe. Ce n'est pas un membre de l'équipe de direction mais un animateur du même groupe que lui. C'est le stagiaire qui choisit son tuteur.
- ✓ Le rôle du tuteur est de rassurer, d'aider à prendre des initiatives, d'écouter, d'épauler le stagiaire...

## L'équipe technique de mise en chauffe et de ménage

- ✓ L'ensemble du personnel technique de restauration (mise en chauffe et gestion de la cantine) est mis à disposition par la mairie de La Terrasse. Il est donc sous une responsabilité partagée entre la mairie et la directrice de l'accueil de loisirs. L'équipe technique est responsable de la propreté de la cuisine (marche en avant) et du respect du protocole

pour la mise en chauffe et le service. Elle doit respecter les règles d'hygiène relatives à la vie en collectivité (méthode HACCP). Les repas sont livrés en liaison froide par le prestataire Guillaud Traiteur basé à La Côte Saint André.

- ✓ Le ménage des locaux de l'accueil de loisirs est géré par le personnel technique mis à disposition par la mairie de La Terrasse ou délégué à une entreprise extérieure quand le personnel communal n'est pas disponible. Dans les deux cas, c'est la mairie de La Terrasse qui gère l'organisation du ménage.

## LE SUIVI DES STAGIAIRES

### Le suivi de formation du stagiaire BAFA

#### 1<sup>er</sup> ENTRETIEN = SUR UN DES TROIS PREMIERS JOURS DE STAGE

- Discussion avec le stagiaire :
  - Qu'est-ce que tu attends de ton stage ?
  - Quels sont tes points faibles ?
  - Quels sont tes points forts ?
  - Que souhaites-tu tester ?
- Expliquer au stagiaire comment va se dérouler son suivi de formation.
  - Expliquer les rencontres autour des entretiens formels.
  - Expliquer que le stagiaire doit mettre en place deux activités par lui-même de A jusqu'à Z. Cela ne signifie pas qu'il ne peut pas demander de l'aide ! Le stagiaire devra proposer une activité sportive et une activité manuelle. Une activité sera évaluée durant la première partie du stage et une autre activité sera évaluée durant la deuxième partie du stage. Une troisième activité facultative pourra être demandé en fonction des besoins du tuteur ou du stagiaire.
  - Expliquer au stagiaire qu'il sera évalué selon les 6 fonctions de l'animateur.
  - Inciter le stagiaire à poser des questions à ses collègues et à son tuteur même en dehors des temps formels. Le tuteur doit être disponible et le stagiaire doit être curieux !
- Faire remplir la fiche d'évaluation stage BAFA par le stagiaire = **POSITIONNEMENT AU DEBUT DU STAGE PRATIQUE.**
- Faire émerger 3 objectifs de cette auto-évaluation à travailler pendant le stage.

#### 2<sup>ième</sup> ENTRETIEN SP = APRES LA 1<sup>ère</sup> ACTIVITE

- Demander au stagiaire de faire un retour sur sa première activité puis en tant que tuteur, lui faire également un retour (point positif et point à améliorer).
- Faire remplir la fiche d'évaluation stage BAFA par le stagiaire = **POSITIONNEMENT EN MILIEU DE SP.** Cette étape est facultative en fonction des besoins du stagiaire et de la physionomie du stage.
- Le tuteur reprend la fiche d'évaluation du stagiaire et positionne à son tour le stagiaire selon les critères et selon son point de vue.
- Comparaison est faite entre le positionnement du stagiaire et du tuteur par rapport aux critères de la fiche d'évaluation.
- Faire émerger 3 nouveaux objectifs à moins que les premiers objectifs fixés ne soient pas acquis.

Ce point doit permettre au stagiaire de se situer dans son stage c'est-à-dire s'il est en voie de validation ou non.

### **3<sup>ème</sup> ENTRETIEN SP = APRES LA 2<sup>ème</sup> ACTIVITE**

- Demander au stagiaire de faire un retour sur sa deuxième activité puis en tant que tuteur, lui faire également un retour (point positif et point à améliorer).
- Faire remplir la fiche d'évaluation stage BAFA par le stagiaire = **POSITIONNEMENT EN FIN DE SP.**
- Le tuteur reprend la fiche d'évaluation du stagiaire et positionne à son tour le stagiaire selon les critères et selon son point de vue.
- Comparaison est faite entre le positionnement du stagiaire et du tuteur par rapport aux critères de la fiche d'évaluation.

### **4<sup>ème</sup> ENTRETIEN = BILAN ET CERTIFICATION**

- Demander au stagiaire de faire un retour oral sur son stage pratique :
  1. Est-ce que le suivi a répondu à tes attentes ?
  2. Est-ce que les 3 temps formels d'échange avec ton tuteur ont été suffisants et cohérents, constructifs pour ta progression et ton évaluation ?
  3. Est-ce que l'aide et les conseils apportés par tes collègues et ton tuteur ont été suffisants pour te permettre de répondre à tes questions et te permettre de progresser ?
  4. Qu'est-ce qui a manqué à ton suivi ?
- Validation ou non du SP par le tuteur.
- Expliquer la procédure administrative une fois le certificat validé ou non.

## **POINTS D'OBSERVATION POUR L'EVALUATION DES ACTIVITES**

- ✓ Préparation du matériels / Installation de l'activité
- ✓ Gestion du groupe
- ✓ Consignes
- ✓ Déroulement
- ✓ Fin d'activité / Rangement
- ✓ Communication avec ses collègues
- ✓ SECURITE TOUT AU LONG DE L'ACTIVITE

## GRILLE D'ÉVALUATION STAGE PRATIQUE BAFa

<b>SAVOIRS</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Insatisfaisant</b>
Repérer, prendre en compte et garantir la sécurité morale et affective des enfants			
Repérer, prendre en compte et garantir la sécurité physique des enfants			
Connaître l'essentiel de la législation jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs (taux d'encadrement, déplacement pied/bus, protocole alimentaire, protocole infirmerie, évacuation incendie, ...)			
Connaître les étapes du développement de l'enfant			
Connaître les rythmes de l'enfant			
Connaître le projet pédagogique et y adhérer			
Savoir ce qu'est un objectif pédagogique et son utilité			
<b>SAVOIR-ETRE</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Insatisfaisant</b>
Sait rassurer les enfants			
Sait être à l'écoute des enfants			
Est à l'écoute de ses collègues			
Etre empathique et ouvert auprès des enfants et de ses collègues			
Respecter les personnalités de chacun : enfants et collègues			
Etre présent, actif et dynamique			
Participer activement aux préparations et/ou réunions			
S'exprimer de façon claire et prendre la parole face aux enfants			
S'exprimer de façon claire et prendre la parole face aux adultes			
Maîtriser son vocabulaire et l'adapter au public encadré			
Sait gérer son propre rythme pour être opérationnel auprès des enfants en toutes circonstances			
Sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir			
Demander conseil et accepter les remarques/critiques			
Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique			
Se remettre en cause : prendre du recul et s'auto-analyser			
Etre en adéquation entre ses paroles et ses actes			
Faire preuve d'une capacité d'initiatives			
Sait se positionner face aux intervenants			
Respecter les horaires et règles de vie du centre			
Etre capable de faire, faire-faire, faire avec et laisser faire			
<b>SAVOIR-FAIRE</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Insatisfaisant</b>
Permettre la parole de l'enfant et la prendre en compte			
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants			
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques			
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants			
Anticipe et prépare ses activités			
S'implique dans l'activité			
Sait créer un imaginaire			
Sait gérer un temps calme			
Sait gérer un temps de repas			
Sait gérer un temps d'activité			
Sait gérer un temps de voyage			
Sait gérer un temps d'accueil			
Analyser et évaluer ses activités (plein air, expression, manuelles)			
Sait prendre en compte les demandes des parents			

# ANNEXES



# ANNEXE : ORGANISATION TYPE ALSH

**Ce document a pour objectif de préciser l'organisation type de l'ALSH, selon l'activité concernée.**

**Chaque organisation est systématiquement communiquée en amont aux équipes d'animation.**

**Bien évidemment, même si les annexes suivantes n'en reprécisent pas les éléments, l'organisation mise en place tiendra compte avant tout de la réglementation en vigueur.**

**Enfin, toutes les activités non abordées dans les annexes suivantes sont cadrées par un contrat établi entre le prestataire et la structure.**

## LES SORTIES

- Les conditions météorologiques sont SYSTEMATIQUEMENT vérifiées en amont : le cas échéant, la sortie peut être annulée, sinon, l'équipe veillera à ce que le groupe ait une tenue adaptée
- Les restrictions diverses sont également prises en compte (plan Vigipirate, interdiction transport)
- Une liste est établie en deux exemplaires : une est emmenée et l'autre laissée sur le centre
- Si tout le groupe sort, un mot est laissé sur la porte d'entrée du centre : un numéro de téléphone en cas d'urgence, lieu de la sortie, heure de retour
- Les animateurs emmènent :
  - ⇒ Une ou plusieurs trousse pharmacies selon l'effectif du groupe
  - ⇒ De l'eau
  - ⇒ Les fiches sanitaires des enfants
  - ⇒ Les PAI le cas échéant
  - ⇒ Leur téléphone portable chargé

## LES DEPLACEMENTS A PIEDS

- Quand cela est possible, un animateur devant, un au milieu et un derrière. Si un seul animateur, il se placera derrière en confiant la tête du groupe à un enfant
- Le déplacement sur trottoir sera toujours privilégié
- En cas de déplacement sur route : un petit groupe (maximum 4 personnes) marchera à gauche en file indienne (sauf en cas de danger), sinon à droite
- Si l'effectif est trop important : division en groupes, (20 mètres maximum), enfants 2 par 2, avec 50 mètres minimum entre chaque groupe

- Traversée sur passage piéton, avec des animateurs de chaque côté du passage piéton pour bloquer la circulation

## LES TRANSPORTS

### **Déplacement en bus (plus de 9 places) :**

- Déplacement vers le bus en petit groupes
- Un animateur monte en premier dans le bus (sauf cas exceptionnel : sécurité en bord de route, problème d'effectif d'encadrement...)
- Si possible, les animateurs montent également progressivement : dès que 8 à 12 enfants sont montés, un animateur supplémentaire monte dans le bus
- Les enfants s'installent prioritairement sur les places dotées de ceinture deux points (Si possible, les places près des sorties et la place centrale du fond ne seront pas occupées par des enfants)
- Un animateur monte en dernier
- Les enfants sont comptés et l'équipe vérifie que chaque enfant est bien attaché. Egalement, les animateurs veillent à ce que la tenue des enfants soit appropriée à la température à l'intérieur du bus. C'est seulement quand ces points sont vérifiés que le bus pourra démarrer.
- Un animateur fait un rappel des règles aux enfants (on ne se détache que quand la consigne est donnée, on appelle un animateur en cas de problème, on ne crie pas et ne pousse pas le siège de son voisin de devant, etc)
- Les animateurs sont répartis à l'avant, au milieu et à l'arrière
- Les animateurs sont assis et attachés, sauf en cas de besoin d'un enfant
- A l'arrivée, le transport se garera dans un lieu privilégiant une descente sécurisée
- A l'arrivée, au moins un animateur sort en premier pour guider les enfants à la sortie du bus.
- Les autres animateurs descendent progressivement.
- Un animateur descendra en dernier, après avoir vérifié que rien n'a été oublié dans le bus

### **Spécificité navette :**

- A la descente, l'identité de la personne récupérant l'enfant sera vérifiée

### **Spécificités mini bus :**

- Il y a minimum 2 animateurs dans le véhicule, sauf cas exceptionnel (très courte distance, convoi de 2 mini bus, problème d'encadrement...)
- Les enfants s'installent sur des rehausseurs jusqu'à l'âge de 10 ans

## LA BAIGNADE

- Préparation de la liste des enfants : un exemplaire emmené, un donné aux surveillants de baignade, un laissé sur le centre (si tous les enfants ne partent pas)
- A l'arrivée, le responsable prévient les surveillants du site le cas échéant
- Vigilance constante à la sécurité physique : casquette, crème solaire, hydratation régulière...
- Respect des règles du lieux d'accueil le cas échéant (bonnet, short de bain)
- Les moins de 6 ans portent des brassards ou des flotteurs.
- Les règles de la baignade sont expliquées aux enfants avant l'entrée dans l'eau.
- Un animateur entre dans l'eau en premier et un animateur en sortira en dernier.
- Les autres entreront et sortiront progressivement en fonction de l'effectif dans l'eau et des taux d'encadrement.
- Toutes les entrées et sorties de l'eau sont comptabilisées. Pour cela, une personne restera au bord de l'eau et mettra en place une action pour toujours connaître l'effectif dans l'eau («tape » dans la main à chaque entrée ou sortie)

- Baignade autorisée à l'intérieur d'un périmètre visuel, présenté au bord de l'eau aux enfants avant la baignade. Il sera déterminé par le surveillant de baignade en cas de baignade autonome, ou par le périmètre établi en zone surveillée (il pourra être restreint le cas échéant)
- Les animateurs sont vigilants au bien-être des enfants et leurs proposent de sortir le cas échéant : lèvres violacées, frissons, etc.

## LA LUGE

- Tenue adaptée demandée aux familles (ex : combinaison, gants...). Si l'enfant arrive sans, on essaye de lui en prêter une. S'il n'est pas possible que l'enfant dispose d'une tenue adaptée, il ne fera alors pas l'activité.
- Une tenue de rechange est systématiquement demandée aux familles, elle sera utilisée à la fin de l'activité.
- Vigilance constante à la sécurité physique : casque, crème solaire, hydratation régulière... Si un enfant est trempé et risque de tomber malade, ou en cas de fatigue, la durée de l'activité pourra être réduite ou l'enfant sorti de l'activité
- Vérification de l'état des pistes, de la sécurité (neige suffisante, arrivée sécurisée...)
- Vérification de l'état du matériel (luge, casque...)
- Dans l'idéal, on privilégiera un lieu avec un point de repli à proximité (salle hors sac)
- Les consignes sont énoncées aux enfants avant de commencer l'activité : tracé de la piste, rythme des départs, on reste assis dans la luge, que faire en cas de chute, interdiction de traverser à pieds la piste, on remonte sur le côté...
- Un animateur sera systématiquement placé en bas de la piste. Dans l'idéal, il y en aura un aussi en haut (qui régule les départs) et un qui pratique l'activité avec les enfants
- En cas de chute, on stoppe l'activité le temps que la piste soit libérée.

## LA CUISINE

- Vigilance sur les denrées : date de péremption, pas de rupture de la chaîne du froid
- Vigilance sur la propreté : ustensiles, plan de travail...
- Tous les participants se lavent les mains avant l'activité et se les relaveront à nouveau autant de fois que nécessaire
- Vérification des allergies des enfants le cas échéant
- Possibilité pour les jeunes d'utiliser des ustensiles potentiellement dangereux (couteaux, appareils électriques...) après une présentation des consignes d'utilisation et sous la vigilance constante d'un animateur
- Prélèvement systématique d'un échantillon témoin, qui sera conservé 5 jours (date de confection notée sur le produit)

## LE BRICOLAGE

- Mise en place d'un espace délimité et propice au bricolage : plan de travail stable, non encombré, luminosité suffisante...
- Vérification du matériel, de son fonctionnement
- Présentation des consignes d'utilisation du matériel aux enfants et utilisation sous la vigilance constante d'un animateur